

**ANNEXE I**  
(article 1)

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE**  
**Prolongement de la rue de la Mariouche - Arrondissement 5 Beauport**

**RÉPARTITION DES COÛTS**

<b>Partie</b>	<b>Description</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Ville</b>
1	Aqueduc et égouts - Rue Mariouche	82 011,33 \$	
1A	Aqueduc - Rue Roy	6 260,93 \$	
1B	Aqueduc - Rue Jack Monoloy		
	a) Tronçon reliant le réseau d'aqueduc du boulevard Raymond à celui de la rue Mariouche		16 779,15 \$
	b) Travaux à compléter à l'intersection de la rue Jack Monoloy et de la Mariouche. Ces travaux font partie d'une phase antérieure de la rue Mariouche qui ne furent pas complétés.		5 148,29 \$
2	Voirie - Rue Mariouche	73 391,36 \$	
2A	Voirie - Rue Roy	17 749,73 \$	
2B	Voirie - rue Jack Monoloy		
	a) Réparation de la voirie de la rue Jack Monoloy qui relie le boulevard Raymond à la rue Mariouche occasionnée par les travaux d'aqueduc.		16 233,93 \$
	b) Travaux de voirie à compléter à l'intersection de la rue Jack Monoloy et de la Mariouche. Ces travaux font partie d'une phase antérieure de la rue Mariouche qui ne furent pas complétés.		4 799,42 \$
3	Éclairage - Rue Mariouche, Roy et Jack Monoloy	21 989,91 \$	
	<b>Total - Promoteur (avec taxes)</b>	<b>201 403,26 \$</b>	
	<b>Total - Ville (avec taxes)</b>		<b>42 960,79 \$</b>

Annexe préparée le 19 novembre 2002 par :

Mario Blanchette, ingénieur  
Service de l'ingénierie